



N° 39690-2024/1-ACTS/DAJI

Date du : 14 février 2024

### **Rapport de présentation**

---

**OBJET** : modification de l'arrêté modifié n° 1729-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation des représentants de la présidente de l'assemblée de la province Sud et de représentants de la province Sud au sein des organismes extérieurs

**PJ** : un projet d'arrêté

#### **1. Institut de formation à l'administration publique (IFAP – art. 68)**

M. Nicolas Pannier, secrétaire général de la province Sud, siège au sein du conseil d'administration et du conseil de formation de l'IFAP, en tant que représentant titulaire de la présidente de l'assemblée de la province Sud. Il est suppléé par Mme Marie-Ange Morvan.

Afin de faciliter la participation de la collectivité aux différentes réunions de cet établissement, il est proposé d'ajouter Mme Constance Le Roux en tant que suppléante de M. Pannier.

#### **2. Service national universel – comité de pilotage (Copil SNU – nouvel article 108-2)**

L'assemblée de la province Sud a approuvé en juin 2023 la convention n° C.936-23 entre la province Sud et le Haut-commissariat de la République *relative à l'expérimentation de la généralisation du service national universel en province Sud*. Un comité de pilotage a été créé (art. 7) à l'échelle du territoire, il est proposé de désigner M. Nicolas Pannier pour y siéger.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.